

Compte Rendu du Conseil des Enseignements du 16_05_08

Présents : A. Anthore, C. Barriere, T. Beau, M. Cazayous, C. Coste, T. Coudreau, M. Debauche, C. de Hosson, A. Derode, M. Fulchignoni, Y. Garreau, E. Huguet, L. Lanco, G. Leo, N. Pottier, V. Repain, G. Rousset, A. Sacuto, K. Schahmaneche, D. Schmaus, L. Valentin

Invité: Q. Glorieux, A. Tonazzo

Le conseil des enseignements a statué sur les points suivants :

1. Finalisation des membres du conseil des enseignements :

Le conseil des enseignements propose au conseil de l'UFR de compléter les membres du CENS par trois étudiants dont les noms suivent :

Matthieu	Deneufchatel
Godefroy	Lemenager
Khanh Dang	Nguyen Thu-Lam

En conséquence, la liste des membres du conseil des enseignements définitive sera bientôt disponible sur le site web de l'UFR à l'adresse suivante : http://www.physique.univ-paris-diderot.fr/article.php3?id_article=28

2. Déroulement des Promotions internes 2008 et Motion

Le conseil des enseignements sur la demande du conseil de l'UFR a nommé une commission d'évaluation (la composition de cette dernière est sur le CR du CENS du 4 avril 2008) pour évaluer les candidatures à une promotion interne et établi un classement qui a été présenté au conseil de l'UFR du 10 avril par trois de ses représentants (C. Barriere, N. Pottier et L. Valentin)

Le conseil des enseignements a été indigné du traitement par le conseil de l'UFR de son évaluation et a rédigé la motion suivante :

MOTION

Le conseil des enseignements demande au Conseil de l'UFR de respecter le travail fourni par le conseil des enseignements pour évaluer les promotions internes en prenant les dispositions suivantes à l'avenir :

Si le conseil de l'UFR décide de modifier le classement du conseil des enseignements cette décision doit être argumentée et notifiée.

Tous les candidats classés par le conseil des enseignements doivent être discutés par le conseil de l'UFR au même titre que les candidats classés par le conseil scientifique.

3. Rentrée 2008

Le début des enseignements est arrêté au 15 septembre 2008. Il faudra courant juin finaliser le calendrier pour la rentrée.

4. Aménagement en vue de la préparation du plan quadriennal

Les nouvelles maquettes de L3 grâce aux efforts de tous seront mises en application dès la rentrée 2008 avec 5 filières : Magistère, Physique de la Matière et ses Applications, Sciences Physiques pour l'Ingénieur, Sciences Physiques pour l'Enseignement et deux licences professionnelles (L3 pro Bio-photonique et L3 pro Analyse des matériaux).

Cas particulier : Le cours de subatomique de L3 sera translaté en M1 en 2009 et les priorités des enseignants sur ce cours préservées.

Les maquettes L3 de Licence sont accessibles sur le site web de l'UFR à l'adresse suivante : http://www.physique.univ-paris-diderot.fr/rubrique.php3?id_rubrique=285

Les groupes de travail organisés par K. Schahmaneche sur le L1 et L2 se poursuivent pour une mise en place des L1 et L2 en 2009.

4. Outils informatiques pour l'enseignement en physique

Un groupe de réflexion animé par A.Tonazzo pour évaluer l'exploitation des outils informatiques sur l'UFR de physique s'est constitué cette année. A. Tonazzo est venue exposer les propositions de ce groupe qui visent à unifier l'exploitation des outils informatiques.

Sur la base des critères de choix suivants: installation des outils sur les principaux systèmes d'exploitation (linux, Windows, MacOS), gratuité pour les étudiants, facilité d'utilisation (interface graphique) et valeur ajoutée pour le futur professionnel en recherche ou dans le privé des étudiants,

Le conseil des enseignements a approuvé à l'unanimité l'utilisation de

- Python comme langage de programmation (gratuit)
- MatLab pour la saisie et l'analyse des données en TP ainsi que pour certaines applications d'acquisition des données, analyse du signal (50-70 euros/poste).

6. Notes « plancher »

Une discussion s'est engagée sur l'intérêt de mettre en place une note plancher de 08/20 pour les UE fondamentales de L et M pour le prochain plan quadriennal 2009/2012. Après un tour de table, il apparaît qu'une note « plancher » pourrait être mise en place au niveau du L1 et du L2 mais relève d'une prise de décision du Département des Sciences Exactes. Au delà du L3, la mise en place d'une note « plancher » ne semble pas une priorité car les enseignements à partir du L3 sont tous fondamentaux et donc une moyenne sur un semestre révèle bien le niveau d'un étudiant.

7. Budget de l'enseignement

La réunion sur la gestion du budget d'enseignement est reportée à un prochain conseil fixé début juin.

8. Projet de l'Ecole Polytechnique Universitaire

G. Leo a présenté succinctement le projet d'Ecole Polytechnique Universitaire qui mérite une étude approfondie par le conseil des enseignements. C'est la raison pour laquelle un conseil dédié à ce projet est prévu pour la mi-juin.

Il s'agira de commencer à discuter du contour des enseignements qui seront dispensés dans cette école et son adéquation avec les filières des nouvelles maquettes de L et M du plan quadriennal. Il s'agira également de ménager une place privilégiée à un enseignement de physique fondamental par la recherche hors école (filiale Magistère par exemple).

9. Prise en Compte des Charges : PCC

La prise en compte des charges pour l'année 2008/2009 est listée ci-dessous. Le conseil des enseignements a porté une attention particulière sur l'attribution des prises en compte de charge sur les critères établis lors des précédents conseils et qui sont explicités sur le site de la foire. Un critère fondamental qui sera rappelé ici est que tout enseignant doit effectuer au moins la moitié de son service d'enseignement devant les étudiants. Ainsi pour un service complet un enseignant devra obligatoirement effectuer au moins 96 heures d'enseignement et pour un demi service obligatoirement au moins 48 heures.

La justesse de l'attribution des PCC, la montée en puissance du nombre de moniteurs, la mise en place de nouvelles maquettes au niveau du L et M et l'insistance de nos tutelles à mettre en place un suivi personnalisé des étudiants, nous laissent penser que nous pourrions transformer notre service actuel d'enseignement en deux composantes :

- Un enseignement dit classiques (cours, TD, TP)
- Un enseignement d'accompagnement (tutorats, démarches auprès des lycées, colles)

Le total restant à 192 heures effectives.

Un conseil des enseignements pour définir les contours de ce service d'enseignement d'accompagnement sera programmé dès la rentrée et nous remettrons à plat tous les services de ce type déjà existant afin qu'ils soient repartis équitablement sur l'ensemble des enseignants pour la rentrée 2009. La mise en place de ce service nécessitera sans doute une prise de décision au niveau de l'UFR et aux niveaux des instances de l'université pour que les enseignements d'accompagnement soient considérés au même titre que les enseignements dits classiques.

LISTE DES PCC 2008

RES UFR --> Tuteur moniteurs 18
RES UFR --> TICE - Geni 24
RES UFR-SE --> Resp TP - Matériel 96

RES UFR-SE --> Resp TP - Info 24
RES UFR --> Répartition SNV 24
RES UFR --> Répartition Planning 48
RES UFR --> Répartition 128
RES UFR --> FoireBdd, Apogée, Helico 64
RES UFR --> Conseil - CS 24
RES UFR --> Conseil - CIATOS 24
RES UFR --> Conseil - CENS 24
RES UFR --> Commission poste 12
RES UFR --> Bur UFR Dir Form. Cont 48
RES UFR --> Bur UFR Dir 96
RES UFR --> Bur UFR - Comm' 48
RES UFR --> Bur UFR CoDir 48
RES UFR --> Bibli 24
RES Spécialité --> M2 USE 36
RES Spécialité --> M2 SDSMC 22
RES Spécialité --> M2 PSB 12
RES Spécialité --> M2 OMP 32
RES Spécialité --> M2 NPAC 16
RES Spécialité --> M2 N&N 24
RES Spécialité --> M2 MecaPhys 40
RES Spécialité --> M2 CMI 18
RES Spécialité --> M2 A&A 12
RES Spécialité --> M2 DIDACTIQUE 24
RES MI --> MI PEQD (création) 24
RES Labo --> Direction MSC 24
RES Labo --> Direction IMNC 24
RES Labo --> Direction APC 24
RES Filière --> Filière SPI M1 24
RES Filière --> Filière SPI L3 24
RES Filière --> Filière SPE L3 24
RES Filière --> Filière PMA M1 24
RES Filière --> Filière PMA L3 24
RES Filière --> Filière PCEM 24
RES Filière --> Filière Mag M1 24
RES Filière --> Filière Mag L3 24
RES Filière --> Filière L3Pro Mat. 48
RES Filière --> Filière L3Pro Biophot. 48
RES Filière --> Filière ISUPFERE 24
RES ERASMUS --> Resp. ERASMUS 24
RES ED --> ED PM 48
RES ED --> ED FDV (création) 24
RES ED --> ED CESC 48
RES ED --> ED A&A 24
RES Agreg --> Resp. Agrég. Interne 12